

L'ÉVALUATION

*L'évaluation permet d'aider et de faciliter l'apprentissage.
Elle se fait en relation avec les objectifs sélectionnés.*

Elle a principalement pour but de guider le tuteur dans son enseignement, c'est-à-dire de :

- 1) dépister les difficultés rencontrées par l'apprenant
- 2) choisir les moyens appropriés pour faciliter l'apprentissage
- 3) planifier ses interventions
- 4) cerner les difficultés rencontrées dans sa façon d'intervenir et s'ajuster en conséquence
- 5) vérifier la pertinence ou non des objectifs sélectionnés et s'ajuster au besoin
- 6) identifier les facteurs externes qui peuvent influencer l'apprentissage (contexte - environnement immédiat – motivation de l'apprenant, etc.)

L'évaluation a aussi pour but d'informer l'apprenant de la progression de son apprentissage, de le motiver et de le faire croître dans son estime de lui-même. Elle se fait tout au long du processus d'apprentissage et est basée sur l'observation et l'utilisation d'un langage simple, adapté au niveau de l'apprenant. Elle nécessite une rétroaction immédiate.

L'évaluation se fait tout au long du processus d'apprentissage. Elle permet finalement de déterminer si un objectif est en progrès, atteint ou a besoin d'être modifié.

Il est important de favoriser la participation de l'apprenant à son évaluation. Dans cette optique, une **co-évaluation des apprentissages** par le tuteur et l'apprenant s'avère très importante. Elle permet à celui-ci d'être conscient de la progression de ses apprentissages et d'augmenter son estime de lui-même.